

Un agent de police municipal (H/F)

Date de parution de l'offre
14/01/2025

Situé à seulement 30 minutes de La Défense, sur l'A13, aux portes de la Normandie, Aubergenville bénéficie d'une situation idéale en matière d'axes routiers et ferroviaires (prochainement Gare EOLE). Dotée de 3 zones d'activités et d'un grand centre commercial plein air, la ville bénéficie d'espaces boisés où se mêlent habitat collectif et habitat individuel liant des espaces agricoles aux berges de Seine.

Le bureau de Police Municipale est spacieux et indépendant, il est situé au cœur du centre-ville à proximité de l'Hôtel de ville.

Le poste de police municipale dispose d'un centre de supervision urbain.

Au sein d'une équipe composée de 14 agents (11 policiers municipaux dont un Moniteur en Maniement des Armes (M.M.A)), une assistante de direction et de deux agents de surveillance de la voie publique, vous participerez au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Vous assurez la surveillance générale et particulière tout en assurant une présence de proximité auprès de la population.

Le poste de police municipale détient un pôle médiation au sein de son unité.

Missions principales et objectifs

Sous l'autorité du chef de service de la police municipale, vous assurerez les missions suivantes :

- Appliquer les directives transmises par la hiérarchie directe,
- Veiller au respect et à l'exécution des arrêtés municipaux et préfectoraux,
- La protection des personnes et des biens par :
 - la surveillance générale de la voie publique et des espaces privés ouverts au public,
 - les Opérations Tranquillité Vacances,
 - le contact régulier avec la population,
 - une présence régulière à l'occasion des divers manifestations organisées sur la commune,
 - assurer une proximité avec la population en répondant à leurs sollicitations
 - la constatation des troubles à l'ordre public, des nuisances comportementales et sonores,
- Rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants. Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service.
- Constater et relever les infractions :
 - aux différents Lois et Codes en vigueur pour lesquels vous êtes habilités.
 - par écrit (PV et/ou rapport) ou par terminal de verbalisation électronique (P.V.E)
- Sécurisation aux abords des écoles et missions de Prévention Routière dans les écoles (Ceinture de sécurité, permis piéton, permis vélo, dangers d'internet)
- Missions de sécurité routière au Collège (ASSR1 et ASSR2),
- Missions de sécurité routière au Lycée,

Missions conjointes avec la police nationale,

- Missions conjointes avec la RATP,

Missions conjointes avec la sûreté ferroviaire,

- La sécurité de l'ensemble des festivités organisées par la Ville,
 - Le constat des logements dans le cadre de l'habitat indigne,
 - La réglementation en matière de chiens dangereux et des animaux "mordeurs" et/ou "griffeurs",
- Le suivi des objets trouvés,
- La réglementation liée aux débits de boissons.

Moyens et équipements :

- 3 véhicules sérigraphiés police municipale - 2 VTT électriques - 1 éthylotest - 1 radar laser pour la vitesse - casque et bouclier de protection - 6 pve - lampes à leds puissantes - un détecteur à puce pour animaux domestiques - vidéoprojecteur pour les formations internes et les réunions,
- Caméras individuelles nouvelle génération pour chaque agent,
- Téléphones portables par brigade,
- Accès aux fichiers S.N.P.C - S.I.V et D.I.C.E.M,
- Moyens radios : nouvelles radios portatives numériques,
- Armement : Pistolet semi-automatique HK P30 et Glock, Flash-ball, P.I.E Taser X2, Lacrymogène, Bâton télescopique, Tonfa,
- Gilet tactique individuel,
- Logiciel métier Logitude,
- Radio Acropol,
- Formations en interne au laser-shoot

Formations et expériences requises

- Le candidat devra être doté des qualités suivantes : maîtrise de soi, rigueur, discrétion, ponctualité, sens du service public et goût pour le travail en équipe.
- La maîtrise des écrits professionnels et une très bonne connaissance pour les différents codes en vigueur (Code pénal, Code de procédure pénale, Code de la route notamment),
- Titulaire permis B obligatoire.

Infos pratiques

Travail en équipe aux horaires suivants par alternance : 8h00/15h et 12h30/20h00

Rémunération statutaire, nouveau régime indemnitaire selon la réglementation en vigueur et 13ème mois

Contact

[**Postuler en ligne**](#)

ou

Envoyer votre candidature à :

Monsieur le Maire
Mairie d'Aubergenville
Direction des ressources humaines
1 avenue de la Division Leclerc
78410 Aubergenville

